



# LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger

Presse du 16 au 31 janvier 2020

*La « Quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parue dans la presse algérienne*

## OPEP Prévisions

L'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) a révisé à la hausse ses prévisions concernant la demande mondiale de pétrole pour l'année 2020. Ainsi, l'Organisation prévoit une croissance de la demande mondiale de brut qui devrait passer de 99,77 millions de barils par jour (Mbj) en 2019, à 100,98 Mbj en 2020.

Par ailleurs, selon le dernier rapport de l'OPEP, la moyenne annuelle des prix du brut algérien est passée de 71,44 usd/baril en 2018 à 64,49 usd/baril (- 09,72%).

Selon ledit rapport, la production des pays des pays membres de l'Organisation est passée de 31,86 Mbj en 2018 à 29,86 Mbj en 2019. La production de l'Algérie est quant à elle passée de 1,04 Mbj en 2018 à 1,023 Mbj en 2019.

Enfin, le ministre algérien de l'Energie, et Président de l'OPEP, a évoqué la possibilité d'avancer à février les réunions de l'Organisation, initialement prévues début mars, en vue d'examiner les mesures à prendre pour garantir l'équilibre du marché pétrolier face aux craintes suscitées par la propagation du Coronavirus.

**Pour rappel :** La dernière réunion de l'OPEP a été couronnée par la signature d'un accord d'accroissement des baisses de production du pétrole d'au moins 500 000 barils par jour, soit un total des baisses de 1,7 millions barils/jour par les Etats membres de l'OPEP et leurs alliés.

(EL MOUDJAHID – APS – EL WATAN)

## Transparency International

Selon le classement de l'Organisation Non Gouvernementale Transparency International pour l'année 2019, l'Algérie est classée 106<sup>ème</sup>, sur 180 pays examinés, dans l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) établi par ladite ONG.

(EL WATAN)

## IDE

Selon le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, la part des investisseurs étrangers en Algérie sera arrêtée en fonction de l'importance du secteur d'activité. Il a ainsi fait état de la promulgation d'un texte organique fixant les secteurs stratégiques concernés par la règle 49-51 et les nouveaux taux en fonction de l'importance du secteur d'activité et sa pertinence pour l'Etat.

L'investisseur étranger sera ainsi tenu de recourir à un partenaire algérien, lequel aura une plus grande part si le projet d'investissement concerne un secteur « hautement stratégique ».

(APS)

<p><b>Président de la République</b></p>	<p>Le président de la République a appelé à la mise en « d'un système juridique stable pour une durée d'au moins dix années à même d'assurer une lisibilité aux <b>investisseurs</b> », afin d'inciter les hommes d'affaires à investir en Algérie.</p> <p>Concernant les <b>importations</b> d'équipements et de services, le président a recommandé la mise en place d'un guide statistique pour promouvoir la production nationale avec l'interdiction d'importer les produits fabriqués localement. Il a par ailleurs donné des instructions pour la création de zones franches avec les pays africains limitrophes afin d'en finir avec la contrebande. Enfin, il a chargé l'exécutif de faire une « évaluation rigoureuse et objective » des accords commerciaux conclus, ou en cours de conclusion, et de leurs effets sur l'économie nationale.</p> <p>Soulevant la question du <b>foncier industriel</b>, il a ordonné au Gouvernement de procéder à un état des lieux et de formuler des propositions, notamment à la lumière de l'exploitation anarchique du foncier en vue de l'utilisation rationnelle de ces zones industrielles, avec possibilité de récupérer le foncier non exploité. Il a ainsi appelé à l'encouragement de la création de coopératives pour l'aménagement ou la création de nouvelles zones industrielles avec un cahier de charges clair et précis.</p> <p>Evoquant la <b>nouvelle politique industrielle</b>, le président a instruit le ministre de l'Industrie et des Mines d'organiser des Assises nationales auxquelles prendront part les compétences de la diaspora et les différents acteurs économiques, avec le concours d'institutions internationales, pour « l'élaboration d'une politique industrielle nationale répondant aux aspirations de la nouvelle Algérie ».</p> <p>S'agissant de la pénurie de lait, il a exhorté le Gouvernement à trouver le « traitement définitif, dans un délai n'excédant pas six mois, de la question du manque de lait, à travers la mise en œuvre d'une politique de modernisation et de partenariat ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p><b>ONS Inflation</b></p>	<p>Selon l'Office National des Statistiques (ONS), le taux d'inflation est resté stable à 2,0 % sur un an en décembre, soit le même taux enregistré en novembre dernier.</p> <p>Ce taux est calculé sur la base de l'évolution des prix durant la période allant de janvier à décembre 2019 par rapport à la même période de l'année 2018.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p><b>Recouvrement fiscal</b></p>	<p>Selon le Directeur général des Impôts, le recouvrement fiscal national (ordinaire et pétrolière), a atteint 5 200 Mds DZD (≈ 43,34 Mds USD) au 30 novembre 2019, dont 2 839 Mds DZD (≈ 23,66 Mds USD) au titre de la fiscalité ordinaire. Ainsi, il a affirmé que ce recouvrement fiscal a atteint près de 90% des objectifs tracés par la Loi de Finances 2019. La fiscalité ordinaire a augmenté de 4% au cours de cette période, par rapport à la même année 2018.</p> <p style="text-align: right;">Source : APS</p>
<p><b>Produits nationaux Importations &amp; Exportations</b></p>	<p>Selon le ministre du Commerce, des préparatifs sont en cours pour l'élaboration d'un fichier national des produits fabriqués en Algérie, en perspective de la mise au point d'une liste des produits autorisés à l'importation. « Tout produit fabriqué en Algérie sera interdit d'importation à l'avenir, à l'exception de ceux dont les quantités ne couvrent pas les besoins nationaux ».</p> <p>Par ailleurs, il a appelé les industriels et hommes d'affaires du pays « à l'avenir d'affecter une part de leurs produits à l'exportation » vers les marchés arabes et africains notamment. « Les industriels sont tenus, à l'avenir, (de manière indirecte) à affecter un taux entre 20 à 30% du volume de leur production à l'exportation vers les marchés extérieurs ».</p> <p style="text-align: right;">(APS – EL MOUDJAHID)</p>

**Douanes  
Importations**

Selon la Direction Générale des Douanes, la facture d'importation des produits alimentaires est passée de 7,86 Mds USD au cours des onze premiers mois 2018, à 7,32 Mds USD au cours de la même période 2019 (- 6,94%).

**Evolution des importations de certains produits alimentaires entre les onze premiers mois 2018 et 2019 (Mds USD)**

Produit	2018	2019	Evolution
Céréales, semoule et farine	2,82	2,43	- 14,01 %
Produits laitiers	1,29	1,16	- 10 %
Sucre et sucreries			- 15,15 %
Café, thé et épices	0,343	0,314	- 8,42 %
Légumes	0,303	0,285	- 5,9 %

**Pour information** : Les Douanes algériennes ont perçu plus de 1 000 Mds DZD (≈ 8,33 Mds USD) de taxes et droits en 2019, et ce, en dépit du recul des importations.

(LE SOIR D'ALGERIE)

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), le parc automobile national comptait plus de 6,4 millions de véhicules à la fin de l'année 2018, avec 255 538 véhicules neufs, contre plus de 6,1 millions de voitures en 2017 (+ 4%).

En 2018, le nombre des immatriculations et ré-immatriculations ont totalisé 1 563 898 unités (- 0,03%), dont 255 538 véhicules neufs (+ 45%).

**Répartition du parc national par type de véhicules en 2018**

Type de véhicule	Nombre de véhicules	Part dans le nombre total du parc automobile national
Véhicules de tourisme	4 151 041	64,68 %
Camionnettes	1 204 552	18,77 %
Camions	512 689	06,57 %
Tracteurs agricoles	164 477	02,56
Remorques	154 243	02,40 %

**ONS  
Parc automobile**

**Répartition du parc national automobile selon le pays d'origine**

Pays d'origine	Nombre de véhicules	Part dans le nombre total du parc automobile national
France	2 616 452	40,77 %
Japon	660 412	10,29 %
Allemagne	534 425	08,33 %
Algérie	287 863	04,49 %
Italie	251 675	03,92 %

**Pour rappel** : L'industrie du montage local des véhicules de tourisme a réalisé une production de 180 000 véhicules en 2018, contre 110 000 en 2017, en plus de la production de 4 500 véhicules industriels en 2018.

(APS)

<p><b>Montage automobile</b></p>	<p>Estimant que le dossier d'importation des kits CKD-SKD destinés au montage automobile figurait parmi les dossiers à caractère « urgent » et « sensible », méritant des « réponses concrètes », le président de la République a insisté sur l'assainissement de la situation de ces importations et la mise en place de « nouvelles règles » les régissant.</p> <p>Pour rappel, en mai 2019, le ministère de l'Industrie et des Mines a fixé des quotas d'importation des kits SKD aux seuls quatre principaux constructeurs automobiles dont les projets et programmes de production ont été validés par le Conseil National d'Investissement (CNI): SPA Renault-Algérie Production, SARL Tahkout Manufacturing Company, SPA Sovac Production et SARL Gloviz (KIA).</p> <p><b>Pour rappel :</b> L'Algérie a importé pour 3,73 Mds USD de collections CKD-SKD destinées au montage de véhicules en 2018, contre 2,2 Mds USD en 2017.</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS – MAGHREB EMERGENT)</i></p>
<p><b>Importations de véhicules de moins de trois ans</b></p>	<p>Selon le ministre du Commerce, l'importation des véhicules de moins de trois ans par les particuliers, prévue par la loi de Finances 2020, sera possible dans deux mois tout au plus.</p> <p style="text-align: right;"><i>(MAGHREB EMERGENT)</i></p>
<p><b>Plan d'action du Gouvernement Habitat</b></p>	<p>Le plan d'action du secteur de l'Habitat, présenté en Conseil des ministres, prévoit « l'intensification de la production de logements par une mobilisation et une orientation efficace des ressources financières, la finalisation du programme en cours, l'engagement d'un nouveau programme de 1 million de logements pour la période 2020-2024 et la livraison de 1,5 million de logements ».</p> <p><b>Pour rappel :</b> Le programme de logements en cours de réalisation a vu l'inscription de plus de 682 000 unités en 2019, dont 273 500 logements de types location-vente (AADL), 217 500 Logements Publics Locatifs (LPL), 114 000 de Logements Sociaux Participatifs (LSP) et Promotionnels Aidés (LPA), outre 22 000 unités de Logements Promotionnels Public (LPP) et 55 000 habitats ruraux.</p> <p><b>Pour rappel :</b> La Loi de Finances 2020 propose la mobilisation d'une enveloppe de 280 Mds DZD (≈ 2,33 Mds USD) pour la réalisation des programmes d'habitat.</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>
<p><b>Ressources hydriques</b></p>	<p>Selon le ministre des Ressources en eau, le taux de remplissage des barrages au niveau national dépasse 63%, qualifiant ce chiffre de « très rassurant ». Il a précisé que la ressource principale qui garantit l'eau potable était les eaux souterraines avec un taux de couverture de plus de 62%, suivis des barrages avec 30-35% et des stations de dessalement.</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>
<p><b>Industrie pharmaceutique Production</b></p>	<p>Selon le président de l'Union Nationale des Opérateurs de la Pharmacie, l'industrie pharmaceutique a franchi « un très grand pas » et assure la couverture de 50% des besoins nationaux en médicaments.</p> <p>Il a ajouté « qu'en produisant le plus grand nombre de produits, cette industrie a également contribué à abaisser leur coût, à assurer l'accessibilité des malades à des traitements innovants » et à ouvrir des créneaux d'exportation, ce qui est, selon lui, « dans ses capacités ».</p> <p style="text-align: right;"><i>(L'EXPRESSION)</i></p>
<p><b>EnR</b></p>	<p>Elevé au rang de priorité nationale, le Programme national des énergies renouvelables (EnR) et de l'efficacité énergétique adopté en 2011, n'a été suivi concrètement d'aucune avancée tangible sur le terrain.</p> <p>En effet, en dépit de la volonté exprimée dans les textes et l'ambitieuse stratégie des pouvoirs publics, les capacités installées entre 2010 et 2019 sont évaluées à environ</p>

390 mégawatts, soit, à peine 1,8% des 22 000 mégawatts (MW) constituant la capacité totale des énergies renouvelables à déployer à l'horizon 2030.

Selon un récent bilan rendu public, le secteur des EnR n'enregistre que peu de projets, dont la majorité de faible capacité. Ainsi, ce sont 25 MW en solaire thermique qui ont été installés via la centrale hybride solaire-gaz à Hassi R'Mel, d'une capacité totale de 150 MW réalisée en 2011.

Par ailleurs, une capacité totale de 343 MW est fournie par une vingtaine de centrales solaires photovoltaïques, réalisées entre 2014 et 2017 dans le sud et les Hauts plateaux, ainsi qu'une centrale pilote de 1,1 MW déployée en 2014 à Ghardaia, d'une ferme éolienne de 10,2 MW installée à Adrar en 2014 et une centrale solaire de 10 MW mise en service en 2018 à Ouargla par Sonatrach.

(EL WATAN)

**Entreprise  
française  
Castel**

Les actionnaires de NCA Rouiba (jus de fruits et sodas) ont acté, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, l'arrivée du groupe français Castel dans le capital de leur société. Cet accord permet à NCA Rouiba, qui fait face à d'importantes difficultés financières, de recevoir du groupe BIH (Castel), « un financement d'urgence d'un montant de 945 MDZD ( $\approx$  7,87 MUSD) ». Ledit groupe « envisage d'acquérir la société AfricInvest qui détient 14,82 % du capital et des droits de vote de NCA ».

A noter que l'arrivée de Castel dans le capital de NCA Rouiba signe le retrait de l'entreprise de la Bourse d'Alger.

(TSA)

**Entreprise  
française  
Renault Production  
Algérie**

« Renault Algérie Production et son partenaire SAREL Industries annoncent qu'ils vont, dès le mois de janvier en cours, exporter plus de six références de pièces plastiques, déjà produites localement par SAREL pour Renault Algérie ».

(TSA)

**Entreprises  
italiennes  
Saipem  
ENI**

La Cour d'Appel de Milan a relaxé le groupe italien Saipem et son ancien président, condamnés en 1<sup>ère</sup> instance pour des soupçons de corruption internationale en Algérie, et a confirmé la relaxe la maison-mère, ENI, et de son ancien président.

Les charges concernaient le versement présumé de 197 MEUR de pots-de-vin à des responsables publics algériens entre 2007 et 2010. Ce versement aurait permis à Saipem d'obtenir des contrats pour 8 Mds EUR et à ENI d'avoir l'autorisation de l'ancien ministre algérien, M. Khelil, d'acquérir les droits d'exploitation du gisement de gaz de Menzel, via l'achat de la société First Calgary Ptroleums.

(EL WATAN)

**Banque algérienne  
BADR**

M. Mohand Bourai a été nommé Directeur général par intérim de la BADR, en remplacement de M. Boualem Djebbar. M. Bourai occupait le poste de Directeur Général Adjoint chargé des Finances et de la Comptabilité à la CNEP-Banque.

(EL MOUDJAHID)

**Assurances  
algériennes  
CNA**

Le Conseil Nationale des Assurances a publié une note de conjoncture du marché national des assurances, ces dernières ont été évaluées à 145,8 Mds DZD ( $\approx$  1,21 Md USD) au 31 décembre 2019, en hausse de 7,8% par rapport à 2018. Cette hausse a été générée par l'évolution de toutes les banches : l'automobile (+5,03%) représentant 53,5% de parts de marchés ; l'IRD (+ 13,1% - 38,6% de part de marché) ; le Transport (+ 1,7%) ; et l'Agricole (- 2,3%).

Les assurances de personnes, avec un chiffre d'affaires de 13,1 Mds DZD ( $\approx$  109,19 MUSD), afficheront une progression de 5,7% au 31 décembre 2019. Les branches « vie-décès », « maladie », « accident » et « prévoyance collective », pourraient connaître des taux de croissance respectifs de 4,4%, 11,4%, 5,8% et 18,5%.

(TRANSACTION ALGERIE)

<p><b>Entreprise algérienne Condor</b></p>	<p>Selon une information de l'administration de l'entreprise privée Condor, spécialisé dans l'industrie électronique dans la région de Bordj Bou Arreridj, 40% des employés du Groupe éponyme seront bientôt mis au chômage technique. Ces 2 000 travailleurs occupent des postes dans les unités de montage des téléphones mobiles, des télévisions, des réfrigérateurs et des climatiseurs. Cette décision est due « à l'épuisement des stocks de matières premières et le retard dans la délivrance des autorisations d'importation ». Il est rappelé que « 2 400 employés de ces unités, exerçant dans le cadre contrats à durée déterminée, n'ont pu être renouvelés ».</p> <p style="text-align: right;">(ECHOUROUK)</p>
<p><b>CCIAF</b></p>	<p>Le ministre du Commerce et le président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Algéro-Française (CCIAF) se sont entretenus sur les moyens de développer la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la France. A l'issue de l'entretien, le ministre du Commerce a mis en avant « la profondeur des relations entre les deux parties dans différents domaines, notamment économique ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p><b>Accord d'association et Zone de libre-échange arabe</b></p>	<p>Selon la Directrice de la Chambre Algérienne de Commerce et de l'Industrie, il est nécessaire de revoir l'Accord d'Association avec l'Union Européenne et celui de la zone de libre-échange arabe affirmant qu'ils étaient « mal négociés ».</p> <p>Elle relève que le bilan chiffré de l'accord d'association avec l'UE « fait ressortir une perte fiscale de 2 Mds USD » en plus d'autres pertes dont, « des dommages collatéraux qu'il va falloir recadrer »...« tout le chapitre relatif à l'investissement n'a pas été pris en charge ».</p> <p>Concernant l'accord avec la Zone arabe de libre échange, elle affirmé : « nous avons pris le train en marche et il nous a été demandé de l'appliquer immédiatement, alors que nous n'étions pas préparés ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p><b>Algérie-Turquie</b></p>	<p>A la clôture du Forum d'affaires algéro-turc, le président de la Turquie a indiqué que les échanges commerciaux, qui s'élèvent à près de 4 Mds USD, devaient être portés à 5 Mds USD. Il a ainsi appelé à la création, « dans les plus brefs délais », d'une zone de libre-échange entre les deux pays, faisant état de plusieurs mesures pouvant être prises « rapidement » dans ce sens.</p> <p>Affirmant que l'Algérie occupait la 3<sup>ème</sup> place en termes de présence d'entreprises turques de par le monde, il souligne que les investissements des sociétés turques en Algérie dépassaient 3,5 Mds USD et ont permis la création de 30 000 emplois à travers 377 projets.</p> <p>Par ailleurs, l'Algérie et la Turquie ont signé, le 26 janvier, un accord portant renouvellement du contrat d'approvisionnement en Gaz Naturel Liquéfié (GNL) pour les cinq prochaines années. De plus, il a été annoncé que les travaux de réalisation du complexe pétrochimique de production de propylène et de polypropylène (PDH-PP), qui sera réalisé dans la ville de Adana en Turquie, débiteront au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>

*Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 15.01.2020*

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à).  
Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Alger  
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Rédigée par : Darine Chenine  
Revue par : Denis Le Fers